

**CARTE 5-7.1-a**

SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC, LA PARTIE DE LA 1<sup>RE</sup> AVENUE QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LA 59<sup>E</sup> RUE EST JUSQU'À CELLE AVEC LA 45<sup>E</sup> RUE OUEST ET LA 45<sup>E</sup> RUE EST

